



J'aurais du exiger de la police qu'elle se verbalise elle-même ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 10 avril 2008

Ayant trouvé un trousseau de clefs sur le trottoir, je me suis empressé d'aller l'apporter à l'Hotel de Police tout proche (police nationale). J'ai été fort surpris de constater qu'aucun pictogramme d'interdiction de fumer n'était en place. Ni sur la porte d'entrée, ni à l'intérieur. Certes, personne ne fumait mais l'absence de ce pictogramme n'est pas conforme, me semble-t-il, à la réglementation.

Donc, si je comprends bien, j'aurais du exiger de la police qu'elle se verbalise elle-même ?...

Réponse :

Votre analyse n'est pas parfaite car l'agent chargé du contrôle doit constater et éventuellement sanctionner. Il est cependant tenu d'exiger la mise en conformité : c'est ce que vous auriez pu demander !